
18 May

19 May

**TERRITOIRES DÉGRADÉS : DE LA RÉSILIENCE
TERRITORIALE À LA REQUALIFICATION DE SITES**

Wednesday 18 May 2022 - 09:00 > Thursday 19 May 2022 - 18:00

-
[Lieu](#)

[Louvre-Lens Vallée](#)
[Lens](#)
[France](#)

@created_by :

-
-
-

-
[Estienne Lemaire](#)

[S'inscrire](#)

[Print](#)

Quand et où : Les 18 et 19 mai 2022 au Louvre-Lens Vallée

Objectif :

Marqués par un lourd passé industriel, les Hauts-de-France sont l'une des régions qui comptent le plus de sites et sols pollués. Que ce soient des sols agricoles ou de friches industrielles urbaines et péri-urbaines, leur gestion voire leur remise en état sont des enjeux majeurs pour les acteurs du territoire tant sur le plan environnemental que socio-économique.

Le séminaire aura pour objectif principal de communiquer sur l'ensemble des actions menées en région Hauts-de-France ayant pour finalité d'évaluer l'intérêt du phytomanagement en vue de gérer durablement voire de restaurer des sols dégradés par les activités humaines. Il présentera les recherches menées dans la cadre du projet Mischar, co-financé par l'ADEME, qui s'inscrit dans une suite logique d'expériences menées depuis 30 ans sur le site atelier de Metaleurop visant à trouver des solutions pour maintenir des espaces agricoles productifs ; ainsi que les autres initiatives menées sur le territoire régional.

[>> RETROUVEZ LE PROGRAMME ICI](#)

L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE ET SE CLÔTURE LE 13 MAI 2022

Modalités :

- Adhérents TEAM2 : 200 € HT
- Non adhérents : 300 € HT

- Laboratoire académique : forfait d'inscriptions pour 3 personnes du même laboratoire à 600 € HT

Ce tarif inclut l'accès aux deux journées de conférences, aux cocktails déjeunatoires du midi, aux

pauses café et au bus mis à disposition pour les visites de sites.

Règlement :

Dès réception de la facture, vous avez 8 jours pour procéder au règlement de votre inscription. Celui-ci peut s'effectuer soit par chèque (à l'ordre de TEAM2) ou par virement bancaire (les coordonnées bancaires figurent sur votre facture), dans tous les cas, celui-ci devra avoir lieu avant le jour de la conférence.

[-> S'inscrire à l'évènement](#)